

Maranatha acquiert Les Hôtels du Roy

30/07/2015

Les Hôtels du Roy®
FRENCH HOTELS COLLECTION

 maranatha
SYNERGIE HOTELIÈRE



A l'issue de négociations exclusives, les actionnaires du Groupe des Hôtels du Roy qui possède et gère six hôtels haut de gamme à Paris et à Nice passent le relais au groupe Maranatha.

Le groupe qui avait suscité l'appétit de nombreux investisseurs hôteliers français et étrangers rejoint donc le groupe français Maranatha. Créé en 2000, le groupe Maranatha en forte croissance gère déjà 57 hôtels répartis sur toute la France, la Suisse et la Belgique.

Cette transaction est la plus importante réalisée en France depuis le début de l'année et démontre l'engouement du marché pour des actifs de qualité.

Les actionnaires cédants ont privilégié une solution assurant l'intégrité et la pérennité du groupe qu'ils avaient fondé.

Les Hôtels du Roy

Fondé en Robert Leroy, Les Hôtels du Roy est un groupe dédié à l'hôtellerie haut de gamme.

Le groupe détient et exploite 470 chambres au sein de :

- 5 établissements 4 et 5 étoiles à Paris Ajouter les noms
- 1 établissement 4 étoiles à Nice.

A propos du Groupe Hôtelier Maranatha

Le groupe Maranatha est le premier acteur à intégrer l'ensemble des métiers de la chaîne de valeur de l'hôtellerie, allant de l'investissement financier à la gestion, en passant par la rénovation ; le groupe Maranatha lève des fonds pour investir dans des hôtels, qu'il rénove et exploite dans une perspective de création de valeur.

Les équipes du Groupe conjuguent ainsi deux expertises, finance et hôtellerie, au travers de trois métiers qui nourrissent le concept de « Synergie hôtelière » :

Le financement :

-collecte de fonds auprès de PME et de grands investisseurs privés et avertis grâce à des solutions d'investissements

L'acquisition :

-identification de biens hôteliers à potentiel, achat, analyse et recommandation de positionnement futur et rénovation avec de grands designers

La gestion :

*-gestion et optimisation des biens hôteliers
-maximisation des marges d'exploitation*

Cette vision cohérente de l'ensemble du cycle de l'hôtellerie a permis au groupe une croissance forte et maîtrisée depuis sa création en 2000. Maranatha se développe sur un axe Paris, Bruxelles, la montagne et le Grand Sud de la France, avec aujourd'hui une position de 10ème groupe Hôtelier et 58 hôtels dont plusieurs établissements prestigieux : le Seven Hotel**** (Paris), l'Astor Saint Honoré**** (Paris), le Jules César***** (Arles), l'Aigle des Neiges**** (Val d'Isère), le Dolce Frégate Provence**** Hôtel & Golf (Bandol) et le Mas des Herbes Blanches***** Relais et Châteaux (Gordes, Luberon).

www.maranathagroupe.com

Conseils des Vendeurs :

Conseils financiers : Crédit Agricole Corporate & Investment Bank et Rothschild Transaction R

Conseils juridiques : Lamartine Conseil et Racine

Conseils de l'Acquéreur :

Conseils financiers : Adrem Capital (Yves Le Goff) ; Kepler Corporate Finance

Conseils juridiques : Hoche Avocats, Lext Avocats

Contacts pour Maranatha:

Contact presse : Aria Partners

-Jean de Belot

+33 (6) 07 41 52 58 / jdebelot@aria-partners.com

-Victoria Binoche

+33 (6) 28 41 05 21 / victoria.binoche@aria-partners.com

Contact Maranatha :

-Virginie Rodrigues ou Estelle Poletti: Assistantes d'Olivier Carvin +33(0)4 91 87 24 24 / virginie@groupemaranatha.com ou Estelle.Poletti@groupemaranatha.com

-Christel Juvet : Directrice Marketing et Communication Groupe Maranatha : Tel : +33(0)6 48 12 20 96 christel.juvet@groupemaranatha.com